



# Organisation de manifestations



## **Sports - loisirs - culture**

Commune de La Grande Béroche

Rue de la Gare 4

2024 Saint-Aubin-Sauges

Tel : 032 886 52 00

# Informations importantes



Réservation de la salle en ligne sur notre site internet et prendre connaissance des règlements, tarifs et conditions générales

La commune ne dispose pas de vaisselle à la location.  
Veuillez vous adresser à une entreprise privée



# Tarifs

## **Eau (tarifs en vigueur)**

taxe forfaitaire par installation d'eau temporaire ou provisoire : CHF 200.-

- m<sup>3</sup> eau potable : CHF 0.90 ct
- m<sup>3</sup> épuration : CHF 1.40 ct
- m<sup>3</sup> redevance cantonale : CHF 0.80 ct

## **Voirie**

L'organisateur·trice est responsable de tenir la place de la manifestation propre.

Toute intervention du personnel communal sera facturée

## **Tarif**

CHF 200.- (forfait à l'heure - mise à la disposition de tiers de deux employés de la voirie avec véhicule).

## **Divers matériel**

- panneaux de signalisation : CHF 10.-/pièce par jour
- barrières vauban : CHF 20.-/pièce pour une durée inférieure à une semaine
- romaine : CHF 20.-/jour

Le matériel commandé est à retirer sur rendez-vous par le service concerné.

**Tout matériel endommagé ou manquant sera facturé au prix neuf.**

# Déchets

Les organisateur·trice·s sont responsables de l'élimination des déchets produits :

- pour les petites manifestations (*1-99 personnes*), l'élimination des déchets se fait au moyen des sacs officiels NEVa et des infrastructures communales (conteneurs enterrés, points de collecte, déchetteries) ;
- pour les moyennes (*100-449 personnes*) et grandes (*450 et + personnes*) manifestations, l'élimination des déchets se fait par le biais d'un prestataire privé. Les frais de transport et d'élimination sont à la charge de l'organisateur·trice.



Contact : [LaGrandeBeroche.ServiceTechnique@ne.ch](mailto:LaGrandeBeroche.ServiceTechnique@ne.ch)